

000000000000000000

SOCIÉTÉ

ST. JEAN-BAPTISTE

DE QUEBEC



FÊTE NATIONALE

DES CANADIENS-FRANÇAIS DU CANADA
ET DES ÉTATS-UNIS

Convention Nationale

25 et 26 JUIN 1880

Banquet National le 24—Illumination—Réception
à Spencer Wood—Feu d'Artifice, etc.

Typographie de C. DARVEAU

000 0000000000000000

F5012-1880.5678Q

PROGRAMME GENERAL

*Des démonstrations qui auront lieu
les 23, 24 et 25 Juin.*

Mercredi soir, le 23 Juin, il y aura un concours de tous les corps de musique.

Le 24 Juin, une messe pontificale sera célébrée par Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque Taschereau, sur les hauteurs des Buttes à Neveu, Plaines d'Abraham. La cérémonie commencera à huit heures. Un chœur nombreux aidé de plusieurs corps de musique, chantera une messe harmonisée spécialement pour cette circonstance solennelle, sous la direction de M. Gustave Gagnon, organiste de la Basilique.

Le sermon, sera prononcé par Sa Grandeur l'évêque du diocèse de Sherbrooke, Mgr. Antoine Racine.

A l'arrivée de chaque Société sur le terrain, où la messe sera célébrée, un commissaire adjoint, à qui sera confiée cette société ou division, la dirigera au poste qu'elle devra occuper, et ainsi de suite jusqu'à l'arrivée de la dernière société.

Les diverses Sections de la Société St. Jean-Baptiste de Québec, ainsi que toutes les autres Sociétés qui prendront part à la procession devront être rendues sur le terrain des Buttes à Neveu pour sept heures et demie précises.

A sept heures le Comité de Régie ira saluer le Président et l'escortera, musique en tête, jusqu'aux Buttes à Neveu.

Immédiatement après la messe, la présentation des adresses aura lieu sur la place même.

Cette cérémonie terminée, le défilé de la procession commencera de suite, sur un signal donné par un coup de canon. Voici l'ordre qui sera suivi dans ce défilé.

PREMIÈRE DIVISION.

La Cavalerie du Cercle Frontenac, en grand costume, avec char allégorique, bannière et insignes.

Le grand maréchal.

Les élèves des Frères des Ecoles de St. Jean et de St. Roch représentants :

1° Equipage de l'*Emerillon*, précédé d'un drapeau.

2° Equipage de la petite *Hermine* : drapeau.

3° Un char contenant Jacques-Cartier et l'équipage de la grande *Hermine*.

4° Un char dans lequel figure la Cour de François 1^{er}.

DEUXIÈME DIVISION.

Société St. Jean-Baptiste de St. Sauveur avec bannière
insignes et corps de musique. L'Union St. Joseph.
Les Zouaves Pompiers de St. Sauveur, avec char, etc.

TROISIÈME DIVISION.

La Société des Bouchers de Québec et de St. Sauveur,
avec char allégorique, insignes, etc.
Les matelots de la *Canadienne*, en costume, avec drapeau
et char allégorique.

QUATRIÈME DIVISION.

L'Union St. Joseph du Village Lauzon, avec bannière,
insignes et corps de musique.
Société St. Jean-Baptiste du Village Lauzon, avec bannière
insigne, etc.

CINQUIÈME DIVISION.

La Société des Peintres, avec char allégorique, et insignes.
La Société St. Jean Baptiste de N.-D. de Lévis, avec ban-
nière, insignes et corps de musique.
L'Union St. Joseph de Lévis, avec bannière et insignes.

SIXIÈME DIVISION.

La Société St. Jean-Baptiste de l'Ancienne Lorette, avec
char de l'Agriculture, insignes et corps de musique,
suivie de la société de la Jeune Lorette, le grand
chef de la Tribu Huronne et de 40 Sauvages avec le
costume Huron.

SEPTIÈME DIVISION.

La Société St. Jean-Baptiste de Charlebourg, avec ban-
nière, insignes, corps de musique et char allégorique :
instruments aratoires.
La Société des menuisiers, avec bannière insignes et char
allégorique.

HUITIÈME ET NEUVIÈME DIVISIONS.

La Société St. Jean-Baptiste et l'Union St. Joseph de
Beauport avec bannières, drapeaux et insignes, pré-
cédées d'un char allégorique, corps de musique, les
Zouaves pontificaux, avec deux drapeaux celui de
Carillon et celui des Zouaves.

DIXIÈME ET ONZIÈME DIVISIONS.

La Société St. Jean-Baptiste de St. Colomb de Sillery,
l'Union St. Joseph de St. Colomb avec bannières, dra-
peaux, insignes et corps de musique.
L'Union St. Joseph de la Pointe-aux-Trembles, avec
bannière et insignes.

3029600

12^{me} 13^{me} 14^{me} et 15^{me} DIVISIONS.

La Société de tous les cordonniers avec bannières, insignes et char allégorique.

SEIZIÈME DIVISIONS.

L'Union N° 4, avec bannière, insignes et char allégorique.
Les Matelots de la marine canadienne avec char allégorique.

La Société St. Jean-Baptiste de Sorel, avec bannière, insignes et corps de musique.

DIX SEPTIÈME DIVISION.

La Société des Maçons, tailleurs de pierre, briqueleurs et plâtriers avec char allégorique, insignes, etc.

La Société des Ferblantiers avec Bannière et insignes.

DIX-HUITIÈME DIVISION.

Société St. Jean-Baptiste de Joliette, avec bannière, corps de musique, etc.

Société St. Jean-Baptiste de St. Joseph de la Beauce, avec bannière, etc.

Société St. Jean-Baptiste de Fraser-Ville, avec drapeau etc.

DIX-NEUVIÈME DIVISION.

Le char allégorique de la Société St. Jean Baptiste de Québec ; le corps de musique du 9^e bataillon, le commissaire-ordonnateur, le président général, le chapelain de la société, le président adjoint, Son Honneur le Lt. Gouverneur, Son Honneur le Maire, le Secrétaire archiviste et le Trésorier général. Le comité de Régie.

Le grand drapeau blanc, avec haches d'armes et lanciers. Les membres des deux chambres du gouvernement local. Les échevins et les conseillers. Les officiers du service civil et de la Corporation.

Société Saint-Jean Baptiste de Chicoutimi ; délégués, avec bannière.

Société St. Jean-Baptiste de la Baie St. Paul, délégués, avec bannière.

Société St. Jean-Baptiste, N. D. du Lac St. Jean, délégués avec bannière.

VINGTIÈME DIVISION.

Société St. Jean-Baptiste de Sherbrooke, avec bannière, insignes et corps de musique.

Société St. Jean-Baptiste de Coaticooke, avec bannière.

Société St. Jean-Baptiste de St. Hyacinthe.

Société St. Jean-Baptiste de Chambly.

Société St. Jean Baptiste de Richmond, P. Q.

L'Union Commerciale de Québec, bannière et insignes.

Les Elèves du Collège de Joliette, avec fanfare.

VINGT-ET-UNIEME DIVISION.

Société St. Jean-Baptiste de St. Césaire, avec bannière et corps de musique.

Société St. Jean-Baptiste de Nicolet avec bannière, etc.

Société des charrons, peintres et forgerons avec drapeau, insignes et char allégorique.

Société St. Jean-Baptiste de Plessisville, avec bannière et insignes et corps de musique.

22^{me} 23^{me} 24^{me} et 25^{me} DIVISIONS.

Le Chœur de la Congrégation de St. Roch avec bannière et insignes.

L'Union Musicale de Québec, avec bannière et insignes.

La Section St. Roch, avec bannière, drapeaux, insignes et corps de musique de l'Union.

Société St. Jean-Baptiste de Fall River, avec bannière, insignes, etc.

Société des tanneurs et corroyeurs, avec bannière, insignes et char allégorique.

VINGT-SIXIEME ET VINGT-SEPTIEME DIVISIONS.

Société St. Jean-Baptiste de Ste. Marie de la Beauce, avec bannière, insignes, etc.

Société française de bienfaisance du Canada, avec drapeau et char allégorique, représentant la France et le Canada.

Le Cercle Catholique avec bannière et insignes.

28^{me} 29^{me} et 30^{me} DIVISION.

Section St. Jean, avec bannière, drapeau, insignes et corps de musique.

Délégués de la Société St. Jean Baptiste de la Patrie.

Délégués de la Société St. Jean-Baptiste de Paquetteville.

L'Institut Commercial St. Louis, avec drapeau et insignes.

L'Imprimerie, avec char allégorique et insignes.

Les Relieurs de Montréal, avec bannière.

TRENTE ET-UNIÈME DIVISION.

L'Histoire du Canada illustrée, par les membres du cercle Montcalm (élèves de l'Académie Commerciale) au nombre de 50 personnages historiques avec deux chars allégoriques.

La Section des Séminaristes externes, avec drapeaux, bannières, insignes et corps de musique.

Les Elèves de l'Université-Laval avec costume universitaire

TRENTE-DEUXIÈME DIVISION.

Société St. Jean-Baptiste et Associations Nationales de Montréal.

Les Elèves de l'Université d'Ottawa avec corps de musique.

Délégués de la Société Typographique d'Ottawa.

Société St. Jean-Baptiste d'Ottawa.
Société St. Jean-Baptiste de Hull
Société St. Jean Bapt. des Acadiens, Provinces Maritimes.
Société St. Jean-Baptiste de Stanstead.
Société St. Jean-Baptiste de Amherstburg, Ont.

TRENTE TROISIEME DIVISION.

Société St. Jean-Baptiste de Carleton.
Société St. Jean-Baptiste de Chicago.
Société St. Jean-Baptiste de Aurora, Illinois.
Les clercs St. Viateur, avec corps de musique.
Cercle Catholique de Biddeford, Maine.
Société St Jean-Baptiste de Marquette, Michigan.
Société St. Jean-Baptiste de Muskegon, Michigan.
Société St. Jean-Baptiste de secours mutuel du Fonds du
Lac, Wisconsin.

TRENTE-QUATRIEME DIVISION.

Société Mutuelle St. Jean Baptiste de Thomsonville, Conn.
Société St. Jean Baptiste de Alpena, Michigan.
Société St. Jean Baptiste de Chicopee Falls.
Union Nationale Canadienne de Gleen's Falls, N. Y.
Union St. Jean Baptiste de Haverhill, Mass.
Société Nationale, St. Johnsbury.
Société de St. Augustin de Manchester, N. H.
Société Mutuelle de St. Joseph de Burlington.

TRENTE CINQUIEME DIVISION.

Société St. Jean Baptiste de Warren, R. I.
Société St. Jean Baptiste de Lowell, avec corps de musique.
L'Union St. Jean Baptiste de Nashua, N. H.
Société St. J.-Bte. de Bienfaisance de Biddeford, Maine.

TRENTE-SIXIEME DIVISION.

Société St. Jean-Baptiste de Champlain, N. Y.
Société Bienveillante de St. Jean-Baptiste de Northamp-
ton, Mass.
Société St. Jean-Baptiste de St. Paul, Minn.
L'Institut Jacques-Cartier de Lewiston.

TRENTE-SEPTIEME DIVISION.

Les délégués représentant la plupart des Sociétés natio-
nales des Etats-Unis.
Maine—New-Hampshire — Vermont — Massachusett
—New-York—Rhode Island — Connecticut — Minnesota
—Michigan—Wisconsin—Illinois.

TRENTE HUITIEME DIVISION.

Société St. J.-Bte. de Rimouski, avec corps de musique.
Les Citoyens de la ville des Trois-Rivières.

TRENTE-NEUVIEME DIVISION.

Les professeurs de l'Université-Laval et du Séminaire.
Section du Barreau. | Section des Médecins.
Section des Notaires. | Section des Instituteurs.

QUARANTIEME DIVISION.

Association Musicale de Québec.
Cercle Musicale de Québec.
Chœur de l'Église St. Jean Baptiste.
Société Musicale Ste. Cécile.

Ces quatre sociétés musicales sortiront chacune avec bannières, drapeaux, insignes et char allégorique.

QUARANTE ET UNIEME DIVISION.

La Section Notre-Dame, avec bannière, drapeau, insignes et corps de musique, et l'Institut Canadien avec drapeau et insignes.

Les citoyens de N. D. de la Garde, avec drapeau et char allégorique, le bâtiment *L'Orignal*.

Toutes les Sociétés dont les noms auraient pu être oubliés dans ce programme, voudront bien en informer le Commissaire-Ordonnateur ou se présenter le 24 juin au matin sur le terrain des Buttes à Neveu, où elles seront placées dans les rangs par le Commissaire ou ses Adjoints.

MARCHE DE LA PROCESSION.

Voici l'itinéraire qui sera suivi par la procession après la messe et la présentation des adresses :

Grande Allée ; rues St. Louis, Du Fort, Buade, La Fabrique, St. Jean, jusqu'à la Pointe, faisant jonction avec la rue d'Aiguillon, de cette Pointe jusqu'à la jonction de la rue St. George, Côte d'Abraham, rues St. Valier, La Couronne, des Fossès, à l'est, St. Roch, St. Joseph, St. Ours, St. Valier, à l'ouest, Massue, Albert, Colomb, St. Ours, St. Valier, à l'est, jusqu'à la côte du Palais, les Remparts, la Grande Batterie, Dauphine, Du Fort, et la Terrasse Frontenac, où une tribune sera érigée pour les orateurs qui adresseront la parole à l'immense concours de peuple présent.

BANQUET NATIONAL.

Le 24 Juin, à 6½ heures du soir, il y aura grand banquet dans la magnifique bâtisse des patineurs (*Skating Rink*) près la porte St. Louis. Admission \$2.50. Le pourvoyeur : L'Hôtel St. Louis.

Feux d'artifice et danses des Sauvages de Lorette.

Le soir, du 24 juin, il y aura feux d'artifice, un sur la Terrasse Frontenac, un sur la porte St. Jean, et le troisième sur la Place Jacques-Cartier Il y aura aussi danses de guerre par le grand chef de la tribu Huronne et 40 sauvages de la même tribu tous costumés.

EXPOSITION.

Le vendredi matin, il y aura exposition de tous les chars allégoriques sur l'Esplanade. Les bannières et insignes, seront exposés dans le *Skating Rink*. Il y aura aussi grande musique par les fanfares.

Réception du Lieutenant-Gouverneur à Spencer Wood.

Dans l'après-midi du 25, il y aura, à trois heures, grande réception à Spencer Wood, par Son Excellence le Lieutenant Gouverneur, qui s'intéresse si vivement au succès de la Convention Nationale et de la grande démonstration du 24 juin prochain. Tous les corps de musique assisteront à cette solennelle réception qui ne pourra manquer de laisser de bien vives impressions dans l'esprit de tous ceux qui se rendront au patriotique appel du Lieutenant-Gouverneur.

Le soir du 25 Juin, il y aura illumination et feux de joie par toute la ville, ainsi que danses des sauvages.

Il y aura trois séances des membres de la Convention à la grande salle de l'Université Laval : Vendredi matin à huit heures, le soir à sept heures et demie, et le samedi matin à dix heures.

Toute personne invitée pour la Messe, les Présidents de chaque Section et les Présidents de chaque Société devront s'adresser au Comité de Réception afin d'être placés, il est strictement défendu de s'emparer des sièges d'honneur.

Il est strictement défendu de tirer des armes à feu sur le parcours de la Procession.

MM. les Marchands, Constructeurs de Vaisseaux, etc., sont priés comme Canadiens Français, de fermer leurs magasins chantiers, etc., le 24 JUIN, pour permettre à leurs employés de prendre part à la fête.

Le Comte de Régie espère que les citoyens rivaliseront de zèle pour décorer les rues par lesquelles passera la Procession. Les balises devront être posées aux maisons et non au bout des trottoirs.

Toute Section, Société ou Compagnie en arrivant sur la Grande Allée, près du *Drill Shed*, devront par leur Officier Commandant s'annoncer au Commissaire-Ordonnateur ou à son adjoint.

MEDAILLES COMMÉMORATIVE.

La Société St. Jean-Baptiste de Québec doit informer les membres de toutes les sociétés nationales ou corporation ouvrières, qu'elle ne reconnaîtra qu'une seule médaille commémorative de la grande convention nationale, et que cette médaille est celle dont la commande a été accordée par la Société à MM. DUQUET & DALLAIRE, bijoutiers de cette ville, par un acte notarié passé entre eux et le Président de la Société St. Jean-Baptiste de Québec, qui s'est réservé dans l'acte un bénéfice pour l'aider à payer les frais énormes encourus pour l'organisation de la fête.

La Société St. Jean-Baptiste ayant aussi adopté cette médaille comme l'insigne officiel qui devra être porté dans la démonstration du 24 juin 1880, compte que tous ceux qui prendront rang dans la procession porteront cette médaille comme insigne tel que décidé par la Société.

➡ Jeudi matin les cloches de toutes les églises sonneront les trois coups de la messe, à 7 hrs., à 7½ hrs. et à 8 heures.

Toutes les Sociétés sont priées de se rendre sur le terrain des Buttes à Neveu, au "*Drill Shed*," le plus tard à SEPT HEURES et demie.

ALPHONSE POULIOT,
Secrétaire-arch.

J. N. DUQUET,
Com. Ordonnateur.